



## CAMPING MUNICIPAL - PROTOCOLE COVID-19

Suite à la pandémie de COVID-19, nous avons été contraints d'adapter notre règlement intérieur afin de garantir une sécurité maximale pour vous clients, mais aussi pour notre équipe. Nous vous demandons donc de bien respecter la distanciation physique avec les employés qui mettent tout en place pour que vos vacances se passent dans les meilleures conditions dans ce contexte particulier.

Merci de votre adhésion complète à ces mesures. Un non-respect de ces contraintes entraînerait malheureusement l'exclusion du camping avec les modalités habituelles.

En cas de symptômes, fièvre, toux... et afin de protéger au mieux ceux qui nous entourent, signalez-vous à la réception, limitez vos contacts et contactez un médecin.

### Protocole et mesures prises :

#### ➤ RECEPTION

- Merci d'utiliser le gel hydro alcoolique qui est à votre disposition à l'entrée du chalet d'accueil.
- Maximum 1 personne dans le chalet d'accueil : merci de patienter à l'extérieur en respectant la distanciation sociale.
- Respectez la distanciation physique (1m)
- Respectez une distance physique avec le personnel
- Les portes doivent rester ouvertes pour limiter les surfaces de contact
- Privilégiez les paiements par carte bancaire

#### ➤ EMPLACEMENTS

- Respectez la distanciation physique entre 2 emplacements (implantation de votre matériel en conséquence)
- Respectez les restrictions de regroupement en vigueur.

#### ➤ BLOCS SANITAIRES

- Respectez la distanciation physique (1m) et tous les gestes barrières habituels
- Surveillez vos enfants et évitez qu'ils ne soient seuls dans un sanitaire pour limiter les points de contact

#### ➤ NETTOYAGE

- Nous avons adapté nos protocoles de nettoyage et de désinfection. Nos produits sont virucides et répondent à la norme EN 14476 pour la plupart. (Ils sont donc adaptés au COVID-19). Un virucide est actif pendant 12h. Les agents de nettoyage seront donc plus présents dans les blocs lors de votre passage. Merci de les respecter ainsi que leur travail.

#### ➤ AIRE DE JEUX/ANIMATIONS

- Salle de TV : pas + de 4 personnes
- Terrain de pétanque ouvert – Merci de limiter le nombre d'utilisateurs à 10 en simultanément.
- Espace de jeu : désinfection régulière

#### ➤ AIRE DE CAMPING-CARS

Borne de vidange : nous vous conseillons de porter des gants et/ou de désinfecter les pistolets avant utilisation